

Projet Mobilité

6à7 - Château-d'Oex



Organisation

- Un projet mobilité établi chaque 2 ans
- Une commission mobilité biannuelle: valide le projet mobilité et évalue les actions
- Représentation: GT Mobilité Transports Publics Alpes vaudoises VD, commission cantonale des transports FR
- 2 axes de travail: Mobilité et tourisme / Mobilité durable
- Depuis juin 2021: label Cité de l'énergie avec plan d'actions mobilité 2021-2025, 15 communes engagées

Bilan énergie 2016 – une image de l'impact de la mobilité dans le Parc

- Emissions de gaz à effet de serre (équivalents CO₂) pour la mobilité au sens général (véhicules privés, transports publics, aviation et trafic de marchandise) ≈ 50% des émissions totales dans le Parc!
- Mobilité locale supérieure à la moyenne nationale
- Potentiels d'amélioration: économie locale, réseaux de mobilité douce (piétons et vélos), renforcement de l'attractivité des transports publics, électrification du parc de véhicules

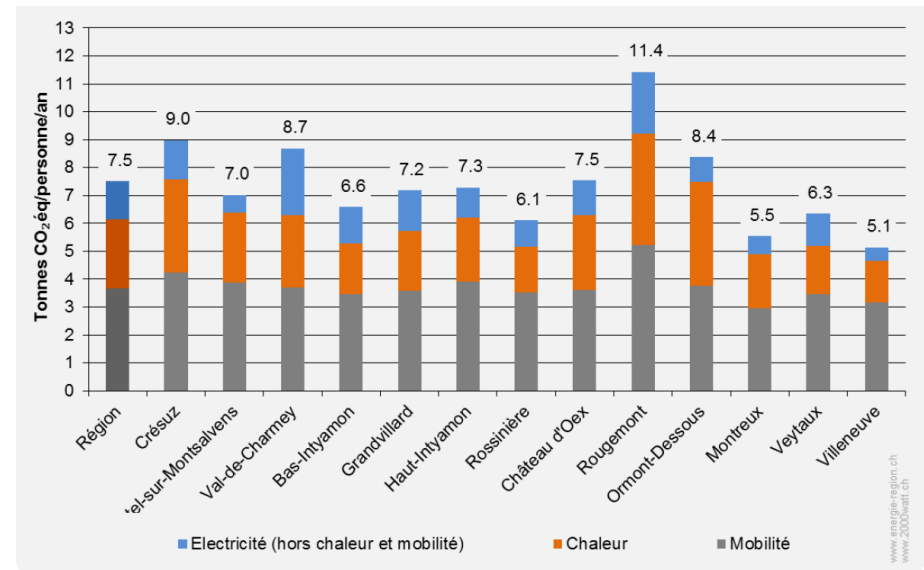


Figure 13 : Emissions de gaz à effet de serre (équivalents CO₂) par personne et par an, représentées par commune et pour la région (valeur cible: 1 tonne de CO₂)



Projet Mobilité du Parc – Exemples d'actions

- Mise en place de plans de mobilité pour les Désalpes de Charmey et de l'Etivaz
- Promotion d'activités de loisirs en transports publics: guide de 16 randonnées pédestres en traversées accessibles en transports publics, remboursement des titres de transports publics domicile-Parc lors de l'achat d'un forfait du Parc (Vias du fromage, Tour du Comté, Grand Tour des Vanils)
- Participation à la mise en service d'une ligne bus alpin Val-de-Charmey – La Valsainte, record de fréquentation en été 2021: 696 passagers
- Promotion de la mobilité durable pour les trajets quotidiens: bike to work, co-voiturage
- Prise de position sur le nouvel horaire des transports public mis en consultation annuellement



Projet Mobilité du Parc – Actions à venir

- Etude et actions en faveur de la décarbonation de la mobilité dans le Parc pour les accès touristiques (offre transports publics, dernier kilomètre, ...) et la mobilité quotidienne (transfert modal vers les TP, le vélo et la marche), subvention Région énergie (OFEN) pour la période 2022-2023
- Transport à la demande pour les accès touristiques, projet pilote Bus alpin 2.0 : développement d'une application et d'une offre, soutien de l'Aide suisse aux montagnards
- Mise en place d'actions du plan Cité de l'énergie sur la période 2021-2025: mobilité piétonne et vélos à favoriser dans les projets d'aménagement / réaménagement, développement de l'autopartage (Mobility), gestion de la mobilité pour les accès touristiques

